



TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Cheques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
235.34 pour la Société Mutuelle.
147.18 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense contre les Ennemis des Cultures.



A NANTES se tiendra, fin avril prochain, le Congrès national de l'Agriculture Française.

NOS FRUITS MENACÉS : L'an dernier, les taxes sur les licences avaient été réduites, pour la période d'hiver, à 40 francs pour les pommes et 60 francs pour les poires ; puis rétablies à 60 et 90 francs pendant notre période de production. Une grande offensive est actuellement menée par les pays étrangers et le commerce français, pour la réduction immédiate et définitive de ces taxes.

SUCRES ÉTRANGERS : Aux termes d'un arrêté publié au Journal Officiel du 13 octobre, le contingent des sucres étrangers à admettre jusqu'au 15 octobre 1935 est fixé à 32.000 tonnes.

HOSPICES DE BEAUNE : La vente des fameux vins des Hospices vient d'avoir lieu à Beaune. La récolte a été exceptionnelle ; les vins ont toutes les qualités requises pour un grand millésime. Les vins rouges ont produit 606.750 francs, les blancs 48.400 francs et les eaux-de-vie 8.778 francs. Le total a donc atteint 663.928 francs.

CONTROLE LAITIÈRE : En quatre ans, l'application du contrôle laitier à deux étables de la région boulonnaise a augmenté leur production moyenne de 16 % pour le lait et de 25 % pour le beurre dans l'une (race flamande) et de 27 et 36 % dans l'autre (race hollandaise).

GARDONS NOS BONS TAUREAUX : Trop souvent on s'aperçoit de leur qualité de raceurs quand, depuis longtemps déjà, on les a sacrifiés. Savoir garder un bon taureau, tel est le secret de la réussite de maints éleveurs.

SUBSTANCES TOXIQUES : Un arrêté, paru au Journal Officiel du 1^{er} novembre, institue, au ministère de l'Agriculture, une Commission chargée d'étudier les problèmes relatifs à l'emploi des substances toxiques pour la lutte contre les parasites, animaux ou insectes nuisibles à l'agriculture.

Des Cultivateurs normands apportent du blé pour payer leurs impôts

Trente cultivateurs de Ceaucé (Orne), sont venus à la perception de Domfront avec, dans leurs voitures, chacun deux sacs de blé ; ils ont formé un pare devant la perception et le président du Syndicat agricole s'est présenté au percepteur et lui a offert d'acquiescer ses impôts avec son blé.

Le percepteur a refusé, et le président a fait dresser un constat de ce refus par huissier.

Pour guérir un cheval couronné

Remplissez une bouteille de la contenance d'un litre avec un tiers de sel de cuisine préalablement séché au feu et deux tiers d'eau-de-vie de cognac ou de marc de boisson ; bouchez avec soin et agitez très vivement et assez longtemps pour que le liquide se sature de sel. Laissez reposer de façon que l'eau-de-vie redevienne claire et limpide par le complet dépôt de l'excès de sel au fond.

Évitez de brouiller le liquide au moment de l'employer, imbitez des compresses assez épaisses pour pouvoir être ultérieurement humectées sans enlever les gonflements qui serviront à les maintenir tout en empêchant le cheval de les arracher.

En moins de quinze jours, les gonflements bien soignés, eussent-ils été complètement excochés jusqu'aux os, seront recouverts d'un duvet de poils renaissants. L'alcool favorise le développement des boutons charnus, le sel agit comme désinfectant contre la suppuration.

La Défense Viticole

Le 19 novembre, le bureau de la C. G. V. C. O. s'est réuni nombreux à Blois. Le travail du jour était d'étudier en commun la situation viticole créée par la récolte abondante de 1934.

Fatalement, comme chaque fois qu'il y a des difficultés dans la maison, les esprits fermentent et de nombreux projets sont communiqués à la Presse et aux bureaux des Parlements.

Il faut faire face, afin que dans toutes les contraintes qui sont et seront imposées avec raison, pour revaloriser le marché du vin sur le plan national, nos régions, de culture familiale, de rendements faibles et irréguliers, ne soient pas boycottées.

Nous acceptons de participer aux lois générales de contingentement, mais nous ne pouvons accepter des projets qui portaient un coup irrémédiable à notre viticulture. Il y a des modalités à observer à l'égard de ceux qui ne font de grosses récoltes que rarement (tous les quatre ou cinq ans), envers ceux dont les vignobles n'ont pas augmenté depuis 1919, envers ceux qui ne sont nullement res-

ponsables de la crise actuelle de surproduction.

Il y a deux lois votées, celle de 1931 et celle de 1933 sur l'aménagement de la vigne et du vin. Nous avons lutté pied à pied pour les obtenir telles qu'elles sont. Elles ménagent notre situation. C'est sur ce terrain de la loi déjà faite que nous désirons rester.

Mais... il va falloir procéder à l'aménagement de l'alcool conjointement avec les producteurs de cidre ; prévoir l'utilisation des vins distillés ou des vins bloqués, etc...

La C. G. V. C. O., en les personnes de son excellent président M. Jules Gauthier et de son actif secrétaire général M. Garnier (de Blois) est au travail.

Dans quelques jours une réunion de tous les parlementaires des 14 départements du vignoble Centre-Ouest aura lieu, sur la demande du Conseil d'hier. Et nous fixerons quelle sera notre ligne de conduite, au cours des débats qui auront lieu à la Chambre et au Sénat.

DE CAMIRAN,

Président du Groupe nantais de la C.G.V.C.O.

Le Problème du Blé et le nouveau Gouvernement

M. FLANDIN REÇOIT UNE DELEGATION DE L'UNION DES SYNDICATS AGRICOLES

Le président du Conseil a reçu lundi 19 courant, le bureau de l'Union nationale des Syndicats agricoles. M. Roger Grand, président de ce groupement, après avoir exposé la gravité de la crise agricole et le malaise croissant qu'elle engendre dans les campagnes, a demandé à M. Flandin de mettre un terme à la politique des solutions fragmentaires et provisoires suivie jusqu'ici.

Il a préconisé l'adoption d'un plan d'ensemble à l'élaboration duquel les grands organismes professionnels représentatifs de l'agriculture seraient représentés.

En ce qui concerne le blé, la détermination a mis en garde le chef du Gouvernement contre le piègeux inconnu d'un retour brutal à une liberté absolue du marché, qui ne pourrait être admise par la culture que dans la mesure où s'atténuerait l'énorme disproportion existant aujourd'hui entre les prix d'achat et de revient de l'agriculteur et ses prix de vente.

L'ÉTAT NE PROCÉDERAIT PAS A DES ACHATS DIRECTS DE BLÉ

Des informations ont été publiées, concernant la politique du blé qu'entend suivre le Gouvernement.

Renseignements pris aux sources autorisées, il convient de préciser que lors de l'étude des mesures destinées à assainir le marché du blé, il n'a jamais été question de procéder à des achats directs par l'État.

LE PROJET SUR LE MARCHÉ DU BLÉ

Depuis plusieurs semaines, les ministres de l'Agriculture et des Finances étudiaient les mesures qui leur semblaient les plus aptes à lutter contre la crise qui affecte, par excès de production, le marché du blé.

Mardi matin, le Conseil des ministres a adopté le principe de ces mesures qui devront permettre de faciliter l'écoulement des récoltes, de dégager le marché, et, par suite, d'accélérer les transactions en même temps qu'elles assureraient la baisse du prix du pain.

Le Gouvernement envisage pour atteindre ce but d'accorder à certains organismes autonomes, aux Caisses de Crédit agricoles par exemple, l'autorisation d'émettre un emprunt

destiné à financer l'achat des excédents.

Cet emprunt, dont le montant approcherait de 1 milliard 500 millions de francs, serait gagé sur une augmentation de la taxe à la mouture et dans la limite du rendement de cette taxe additionnelle, serait garanti par l'État.

Les excédents des récoltes de 1933 et 1934, une fois acquits par les Caisses agricoles, trouveraient plusieurs utilisations : une partie du grain serait déstaturé, l'autre serait destinée à l'exportation.

Il est vraisemblable que le Gouvernement maintiendra, cependant, les contrats actuels de report et de stockage prévus par les lois de juillet 1933.

Quant à la baisse du pain, elle serait obtenue grâce à des dispositions qui permettraient la mouture mixte de blés anciens et de blés nouveaux.

Ces blés seraient vendus, pour partie, au tarif fixé par la loi de juillet 1933 et en partie aux cours dont les nouvelles récoltes bénéficieraient du fait d'un retour progressif du marché à une certaine liberté des échanges.

Les principales modalités, qui sont encore à l'étude, font l'objet d'un projet de loi spécial que le Gouvernement déposerait dès le début de la semaine prochaine sur le bureau de la Chambre.

Le "Front Paysan" à Paris

Nous rappellerons à nos lecteurs que c'est le 28 novembre qu'aura lieu la grande manifestation du Front Paysan à Paris.

Toutes les organisations agricoles et paysannes prennent leurs dispositions pour donner à ce rassemblement des forces agricoles l'ampleur et la dignité qui lui conviennent.

L'heure est assez grave pour que chacun comprenne l'importance d'une manifestation qui prouvera à quel point de désespoir et de misère en sont arrivées les populations de nos campagnes assaillies par la dureté du temps présent et la crainte de l'avenir.

Cette journée paysanne doit rassembler en grand nombre les délégués venus de toutes les parties de la France, afin que les pouvoirs publics se rendent compte de la détresse paysanne et prennent sans délai les mesures qui s'imposent.

Un Brin de Causette...



Chaque semaine dans les gazettes on voyait une vache à lait, qu'à des amilles pépères, ou que chacun cherche à tirer tant qu'il peut — même y en a qu'en faisant « leur beurre » et qui s'engraissent comme des gorilles.

Après les scandales de Lille, où c'est qu'une bande de policiers et de pouilleux avaient barboté des centaines de mille francs de timbres fiscaux ; après ceusses des Bons de Bayonne, de l'affaire Pollier, des escroqueries de Mariano, d'Alexandre Stavisky et compagnie (pour ne parler que des plus grosses) n'a qu'on découvre une autre pot aux roses, c'est la de la « Spéciale Financière » des bandes Lévy-Dubois et C^{ie}. Ren que pour trois-seules-soixante, on parle de 901 millions 640.000 francs... une paille à l'heure qui l'est, où on jongle avec les millions des autres !

Dommages de guerre et travaux pour l'outillage national sont de bons fromages pour attirer les rongeurs. L'affaire Lévy étant à peine commencée, qu'on voyait déjà se défilés des « personnages considérables » qu'on trempe leur cuillère dans la sauce et qui cherchent avant tout à s'abriter, aimant point ce genre de réclame au grand jour.

La lumière ! la lumière ! que érient les pauvres contribuables, les Français moyens, les p'tits éparpillés, tout ceusses qui commencent par en avoir soupé d'être tondus et dévalisés de leurs dernières économies. Malheureusement, c'est souvent la lumière sous le boisseau, rapport qui mettant le grand éclat de ces camarades, des frères machins, pour en sauver le plus possible. — Allez dire après qui a pu de solidarité, ni d'esprit de famille !

Un autre scandale, c'est la de Rouen, et du rouble de singe à côté de l'affaire Lévy. On a escamoté tout simplement une vingtaine de millions à l'État, dans l'arrangement des quais, des docks et du port. Aut'fois, on disait au bout du quel les ballots ; mais au bout à Rouen y disent : au bout du quel les voleurs, ceusses qu'on point mis les épaisseurs réglementaires de béton, de matériaux et qu'on flouté l'administration des Ponts et Chaussées, avec des complications ben à main de le faire, dans les hautes sphères ? Tiens, tiens... avait-on point soulevé des lièvres pareils, dans la construction des fortifications de l'Est, où c'est qu'avait eu des malfaçons et des truquages ?

Comme de juste, c'est toujours la Princesse qui paye et qui a bon dos. Mais fallait qu'elle ait les reins bigrement solides pour supporter des chocs pareils !

V'a l'y point qu'on cauchemote à voix basse, une nouvelle affaire de faux timbres d'assurances sociales. D'après 1932 le préjudice subi par l'État s'élevait à plus de vingt millions de francs. Y aurait eu, à la capitale, tout un enterprise de vente de faux timbres, fabriqués à l'étranger et qui passaient la frontière en contrebande. Les « milieux officiels » observent une grande discrétion. Tu parles ! Qui nous dit qu'on va point découvrir encore de nouveaux pots aux roses ?... Y a point qu'aux Amériques qui y a des gangsters, mais chez-nous y 'faisant moins de p'tards. Tous opèrent en silence pour voler l'État, emplit leurs poches et celles des copains.

Ouais, mais en fin de compte, la poche de Marianne, c'est nous qui la remplissons et c'est nos pauvres quatre sous qu'on nous vole tout bêtement !

maître jannot

EN 2^e PAGE

La Culture Maraîchère Nantaise par VINET oôra

Agriculteurs, soyez méfiants !

Périodiquement, nous mettons en garde nos adhérents contre les agissements de certains individus de passage, courtiers, démarcheurs ou soi-disant représentants de telle ou telle Maison — toujours inconnue dans nos régions — mais beaux parleurs, qui vont de village en village, de ferme en ferme, pour placer avantageusement leur marchandise... et font de nombreuses dupes.

Hélas ! nos avertissements sont loin d'être écoutés et nos conseils ne sont guère suivis. Il serait pourtant si simple d'éconduire poliment, mais fermement, ces inconnus, plus ou moins charlatans, qui vivent de la crédulité des cultivateurs et dont certains parfois, usant d'un véritable abus de confiance, se disent envoyés par notre Syndicat !

Combien recevons-nous de doléances, de confidences timides, ou de véhémentes protestations de ceux qui se sont laissés prendre à telle mirifique opération de Bourse, à tel marché ou échange mirobolant, ou qui ont simplement cédé aux sollicitations trop pressantes d'un aimable inconnu — peut-être pour s'en débarrasser !

Combien de cultivateurs se laissent rouler dans certains achats de chaux ou amendements, à très faible teneur en carbonate, qu'ils payent cependant très cher. Combien ont été dupes de courtiers en semences, qui leur ont vendu de soi-disant nouvelles variétés de blés, à noms ronflants et rendements mirifiques, ou encore des pommes de terre à 150 ou 160 fr. les 100 kilos... avec promesse de racheter la récolte à un prix alléchant.

Le soi-disant contrat de rachat qu'ils font miroiter n'est qu'un trompe-l'œil. Lisez-le attentivement et vous verrez qu'il n'engage nullement l'acheteur éventuel. En outre, beaucoup croient acheter des pommes de terre en provenance directe de Hollande ; il n'en est rien. Les doubles de marchés spécifient bien que ces plants sont originaires de la vallée française de la Lys.

Les semences sont vendues au double de leur valeur ; on cite des prix de 165 francs les 100 kilos, lorsque leur valeur actuelle est de 80 francs. De plus, on donne comme calibrage de 40 à 120 grammes. Rien donc à réclamer si le plant n'est composé que de gros tubercules.

Ces courtiers, inconnus pour la plupart, donnent un domicile incontrôlable. Ils présentent aux acheteurs des références souvent mensongères. Ils indiquent que 2.500 kilos sont nécessaires à l'hectare, quand 1.200 à 1.500 kilos de plants bien triés suffisent.

Par leurs belles paroles, les deux compères (car ils sont souvent deux à agir ensemble, l'un qui vend le plant et l'autre qui signe le fameux contrat de rachat), font accepter par avance des traites payables à échéances de 90 à 180 jours. Quel recours pourra-t-on avoir contre eux ! Ils sont bien alcaïques. Nous engageons vivement nos adhérents à ne point signer de tels marchés de dupes, à s'adresser aux négociants ou courtiers qu'ils connaissent bien, ou à leur Syndicat. Un récent décret vient, du reste, de réglementer la vente des plants de pommes de terre de semence.

Il y a deux ans, nous signalions cette place l'escroquerie d'un fameux courtier en toile, qui fournissait des torchons à 15 fr. 50 le mètre, rien à payer d'avance, et qui s'engageait à fournir un « double » de graines de lin, pour semence — semence qui devait faire lever une belle récolte, qu'il s'engageait naturellement à racheter au prix de 2 fr. 50 environ le kilo tout arraché. Hélas ! les cultivateurs trop confiants ne virent jamais leur graine de lin, mais reçurent en bonne et due forme, une jolie traite de la Maison.

Pour les affaires financières, de Bourse, de placements de titres, avec des coupons devant rapporter du 7 ou 8 %, combien de braves gens se sont embarqués dans des affaires louches, ou boiteuses, et ont écorné ainsi sérieusement leur pauvre petit capital.

Nous n'en finirions plus de citer tous les cas d'escroqueries, ou d'abus de confiance, que signalent pareillement nos confrères,

dans d'autres départements, et dont les agriculteurs sont trop souvent victimes ! Tantôt il s'agit de cadres pour photos, d'engrais nouveaux, de produits pour faire pondre, ou pour augmenter le rendement en lait des vaches. Tantôt ce sont des remèdes, ou des médicaments infailibles pour les animaux. Tantôt encore il s'agit de petits paquets, véritables découvertes de la chimie moderne, appelés à rendre des résultats extraordinaires... mais surtout profitables aux marchands.

Adjonçons une fois de plus nos adhérents à recourir à leur SYNDICAT, qui est là pour sauvegarder leurs intérêts. Et qu'ils sachent aussi que nul n'est autorisé à se présenter chez eux en notre nom, que nous n'avons ni voyageur, ni courtier pour visiter nos adhérents, en dehors de nos AGENTS LOCAUX, qui demeurent à poste fixe et que chacun connaît parfaitement dans sa commune.

R. FAIVRE.

La Corporation peut seule sauver l'Agriculture

Au fur et à mesure que les jours et les semaines passent l'agriculture s'enfoncé dans une crise dont personne ne peut entrevoir l'issue.

Comment en sortir ? Nous avons des syndicats ardents, des associations spéciales bien informées, des chefs de grande valeur. D'où vient que les groupements et les hommes sont impuissants à conjurer la crise ?

Il y a une raison : ces groupements et ces hommes n'ont pas les pouvoirs nécessaires pour agir.

Une mesure s'avère-t-elle utile, voire indispensable ? Un vœu, ou plutôt des centaines de vœux la signalent au Parlement. Pour quelle soit efficace, il faudrait qu'elle fût prise instantanément et dans la forme même où elle est réclamée. Au lieu de cela que voyons-nous ? Des mois et des mois passent avant qu'une loi soit votée.

Un jour arrive cependant où la loi est discutée. Les associations compétentes, les Chambres d'agriculture ont dit ce qu'il fallait faire pour sauvegarder l'intérêt général de telle ou telle branche de la production. Le Parlement n'a qu'à suivre la voie toute tracée. Va-t-il s'en tenir à cette méthode si simple ? Hélas ! non. Car chaque député pense aux intérêts particuliers de sa circonscription, si ce n'est même à des intérêts plus particuliers encore « dans » sa circonscription. Qu'en résulte-t-il ? Un texte d'abord trop tardif, et ensuite un texte inopérant.

Lentement et maladroite, voilà ce qui caractérise le travail parlementaire en matière économique et sociale.

Rien n'est plus facilement compréhensible. Le système parlementaire, a été conçu et mis au point en des temps anciens où la vie était stable et où il était aisé à une seule assemblée centrale de résoudre tous les problèmes. Aujourd'hui la technique des questions économiques, la rapidité de leur évolution exigent des méthodes plus modernes, des rouages plus neufs. C'est une loi bien connue que la vie a besoin d'organes plus complexes et plus délicats à mesure qu'elle réalise des états supérieurs. Notre civilisation est matériellement supérieure à ce qu'elle était il y a cinquante et cent ans. Elle doit donc trouver sa formule de réalisation — sous peine de se détruire elle-même. Sans préjuger de ce que sera cette formule dans sa totalité, il est cependant un point sur lequel, d'ores et déjà, tout le monde est d'accord, c'est que la profession doit assumer elle-même les responsabilités afférentes aux problèmes professionnels. Mais qui dit responsabilité dit pouvoir. La

corporation, ce n'est rien d'autre chose que la profession dotée de pouvoirs propres.

Si on fait le tour des revendications les plus récentes émises par les groupements agricoles, on constate qu'ils demandent tous, ces pouvoirs sans lesquels leur action est réduite à néant.

Le 22 octobre dernier, le Comité directeur de l'Association générale des Producteurs de blé affirme, dans un vœu remarquable, que « l'organisation professionnelle doit gérer elle-même, sous le contrôle de l'État, les fonds professionnels recueillis pour défendre le marché et, en outre, mettre au point l'application des mesures décidées à cet effet. L'organisation professionnelle, ainsi dotée des ressources et des moyens d'action nécessaires, doit être toujours prête pour faire jouer, en cas de besoin, les mesures de défense préparées : exportation du blé et des farines basses, blutage, dénaturation, etc... » Le Comité directeur de l'A. G. P. B. demande également que le Parlement et le Gouvernement se contentent de fixer les principes essentiels de la protection du marché et « qu'ils chargent les organisations professionnelles du soin d'en régler l'application avec les ministères compétents ».

Quelques jours plus tard, le 24 octobre, l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture fait cette constatation lapidaire : « Les lois agricoles sont inefficaces ; de plus elles ne sont pas appliquées ; et, passant à l'examen des problèmes céréaliers et laitiers, l'Assemblée réclame « l'exportation par des groupements régionaux d'organismes professionnels » et « l'organisation professionnelle des marchés régionaux et nationaux ».

Enfin, le 6 novembre, la Confédération nationale des Associations agricoles, réunie en assemblée générale sous la présidence de M. Jules Gauthier, s'est livrée à un échange de vues sur des propositions concernant l'agriculture et le régime corporatif, à la suite de quoi elle a décidé de consacrer une suite de réunions d'études pour aboutir à des conclusions pratiques sur la question.

L'idée fait son chemin. Il faudra la suivre. L'étatisme est aujourd'hui inépuisable, malgré son impuissance manifeste à résoudre les problèmes. A l'étatisme, les producteurs opposent la corporation. Ils prétendent résoudre eux-mêmes leurs difficultés par la voie professionnelle. C'est la seule voie qui leur reste ouverte pour échapper au chaos.

Louis SALLERON.

L'Herbe, nourriture de l'homme

L'homme ne mange pas d'herbe, mais il s'en nourrit. Et je suis de votre avis, mais c'est l'herbe qui, pour la plus grande part, forme le corps des animaux que nous mangeons, c'est donc indirectement que l'herbe nous nourrit.

C'est d'elle que provient la viande de bonne qualité.

Nous n'avons pas à ce sujet les incertitudes exprimées par le fabliau écrit au moyen-âge, par un contemporain de Villon.

« D'où te vient l'air boulot ?
L'herbe ou l'eau ? Doute vain ! »

De l'herbe et de l'eau lui vient l'emboulement, mais de la bonne herbe, vient la qualité, et la bonne herbe ne s'obtient pas sans soins, sans travail, sans frais. Actuellement il faut limiter ces derniers.

Deux méthodes sont à notre disposition :

Le pessimiste, laisser faire, laisser aller.

Celui qui après avoir crié « tout va mal » croit avoir lutté dans la mesure de ses moyens contre la crise, est un faible, il s'enliserait et ne pourra réagir quand l'occasion se présentera.

Employez plutôt la deuxième méthode, la méthode optimiste, confiante.

Pour cela élevez vos regards et regardez à côté de vous, il y a des gens plus malheureux que vous qui réussissent à se tirer d'affaires.

Régalez le plus possible, obtenez du beau bétail en le soignant bien, outre la nourriture composée en partie par les petits blés ou les blés dénaturés, donnez-leur de l'eau fraîche et propre en quantité suffisante et de la bonne herbe.

Pour cela, ne laissez pas vos prairies à l'abandon, faites écouler l'eau en excès, épandez par temps humide les bouses laitées sur vos prairies par vos animaux, épaulez, fauchez les refus s'il en existe, détruisez les jones par le chaulage et le traitement à la sylvitine, hersez vos prairies pour briser la couche superficielle du sol, permettre l'aération de la couche arable (et ainsi favoriser la respiration microbienne du sol) et la bonne diffusion de vos engrais.

Certains agriculteurs ne veulent plus mettre d'engrais, cependant il faut en mettre intelligemment, de manière à ce que l'argent dépensé en engrais rapporte.

Pour cela, il faut se rappeler que l'herbe a besoin d'Acide phosphorique et de Potasse d'abord, et d'Azote ensuite. Si vous le pouvez, purifiez vos prairies avec du purin de votre ferme (étendu de cinq fois son volume d'eau, voilà de l'Azote et de la Potasse qui ne vous coûteront rien. Si vous ne pouvez puriner abondamment, épandez en hiver, dès maintenant, de la sylvitine à la dose de 500 kilos, à l'hectare, des scories à la même dose, puis au réveil de la végétation, de l'engrais azoté qui facilitera son départ.

L'herbe poussera drue, mais elle sera riche, parce que composée des plantes vivaces à feuilles larges et charnues (les légumineuses) qui, ayant dans leurs tissus la potasse et l'acide phosphorique prises au sol, permettront à ces éléments de former les os et la chair de vos animaux.

Si vous n'avez pas actuellement d'argent pour acheter des engrais et que vous vous trouviez à en avoir à la fin de l'hiver, mettez alors, au lieu de la sylvitine, du chlorure de potassium (cet engrais dénué de sel marin convient mieux aux applications tardives) et au lieu des scories engrais à action lente, mettez des engrais phosphatés à action rapide, comme par exemple le Phosphate bicalcique, qui agit vite en apportant un peu de chaux.

Mais gardez-vous de ces demi-fumures qui sont ruineuses.

Sous prétexte de crise, nombreux sont les cultivateurs qui mettent un peu d'engrais sur leur terre en commettant une des deux erreurs suivantes :

1° Ou bien, ils mettent une fumure incomplète, c'est-à-dire négligent un élément nécessaire à la plante parce qu'ils en ont apporté un autre, par exemple, ils omettent la potasse parce qu'ils ont mis de l'acide phosphorique, ou réciproquement ; pour tant c'est l'union de ces deux éléments qui assure seule la fumure de fond des prairies.

2° Ou bien, ils mettent des engrais en trop petite quantité à l'hectare, étant donnée la surface à fumer ; de même qu'il serait ridicule pour une vache fraîche en lait, produisant 18 à 20 litres par jour et à qui il faut une ration journalière de six à huit kilos, de foin, de la réduire de moitié, en espérant conserver le même rendement laitier, de même il est absurde d'espérer avoir un rendement élevé en foin quand l'herbe ne trouve pas la quantité nécessaire d'éléments fertilisants.

Il vaut mieux, si l'on ne peut fumer également toutes ses prairies, réserver aux meilleures d'entre elles les engrais que les disponibilités du cultivateur lui permettent d'acheter, plutôt que de les éparpiller sur une surface trop grande, où ils ne pourront satisfaire la faim du sol, et par là même payer.

R. de DREUZY.

Grillages

Toutes dimensions et toutes mailles. Nous consulter.

Les Foires aux Miels

En entretenant les Foires aux Miels en Loire-Inférieure, la Société d'Apiculture de ce département poursuit deux buts : 1° Etendre la consommation du miel ; 2° permettre aux apiculteurs-récoltants de vendre leurs produits directement aux consommateurs.

Le premier but est déjà atteint, puisqu'à Nantes, à Saint-Nazaire et à Châteaubriant, la consommation familiale du miel a plus que doublé. Dans ces villes, il était utilisé beaucoup de miel avant la guerre ; soit comme aliment, soit comme remède. On le vendait dans des pots de terre non vernissés, munis d'une anse. Une couche de déchets de cire recouvrait le miel qui ne tardait pas à fermenter.

Pendant la guerre, il a été consommé très peu de miel, si bien que beaucoup de personnes de 20 à 40 ans n'ont jamais mangé de ce sucre naturel. Il était donc de toute nécessité de reprendre la propagande en faveur du miel par la base, c'est-à-dire en le faisant goûter aux enfants. Cinq mille petits pots de miel de pays sont distribués gratuitement, chaque année, à la Journée du Miel, à la Foire Commerciale de Nantes.

C'est la meilleure réclame que l'on puisse faire, car aujourd'hui on vend plus de cinq mille kilos de miel, rien que dans la ville de Nantes. Dans dix ans on en vendra 280.000 kilos, ce qui donnera une moyenne d'un kilo par habitant.

Trop de personnes ignorent encore le rôle bienfaisant que le miel joue dans l'alimentation. C'est un produit essentiellement reconstituant, possédant tous les principes bienfaisants des plantes sur lesquelles il est récolté, c'est-à-dire des phosphates, de la chaux, du fer et surtout du suc naturel. C'est un aliment complet, directement assimilable, qui aide à la formation et au développement des enfants. Il aide aux malades à recouvrer les forces perdues et il permet aux travailleurs de soutenir l'effort quotidien.

L'extension de la consommation du miel est la récompense des efforts faits par les apiculteurs dans la préparation du miel et dans sa présentation. Aujourd'hui le miel, extrait des rayons par la force centrifuge, bien purifié et mis en maturation, est livré aux consommateurs dans des récipients à fermeture hermétique qui lui assurent une parfaite conservation.

Louis CHEVRIER,
Secrétaire de la Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure.

VOS IMPOTS sont doublés
par les **RATS** et **SOURIS**

Tuez-les **VIRUS ROUGE** tueur de Rats
sans danger avec
Pharm. Drog. - Amp. 4,50 - Etabl. OLIVIER, Angivion

UN SIECLE
DE CULTURE MARAICHERE

De 1830 à 1840 apparut la poire de William et la Duchesse d'Angoulême. Elles furent recherchées de leur apparition ; aussi il n'y eut pas un jardin qui n'en fit d'abondantes plantations dont les poiriers de William entraient dans la pro-

La Culture Maraîchère Nantaise

En 1933, plus de cent mille tonnes ont été expédiées sur Paris

L'Industrie fait vivre trois mille familles avec vingt mille ouvriers et ouvrières

Notre vieil ami et collaborateur M. Vinet père, président honoraire de la Fédération des Maraîchers, vice-président de la Société Nantaise d'Horticulture, a présenté, au cours de l'Assemblée générale de cet important groupement, une remarquable étude sur « la culture maraîchère nantaise, son évolution, ses progrès, ses besoins ». L'Assemblée y a pris un si vif intérêt qu'elle a décidé d'envoyer une copie de cette étude aux membres du Conseil général et du Conseil municipal. M. Vinet, après un historique de la question et avoir examiné la situation actuelle de la culture maraîchère à Nantes, parle en effet des Halles centrales.

Voici quelques extraits de l'étude de M. Vinet :

Au commencement du siècle dernier, la culture maraîchère commerciale était presque nulle dans notre région ; tous les propriétaires possédaient leur jardin particulier ; le nombre des cultivateurs se limitait à la culture des légumes et relativement restreint, et était circonscrit dans un rayon d'environ un kilomètre autour de Nantes. A l'Ouest, Chantenay produisait les premières pommes de terre, les petits pois, les carottes qui ont acquis une réputation universelle, les haricots qui furent, pendant de nombreuses années, le monopole de cette contrée. Les cultures s'étendaient sur Mairieville, Saint-Similien, produisant les légumes les plus délicats : navets de primeurs, radis, salades, de même qu'une grande quantité de plants qui apportaient un appoint considérable aux cultivateurs des campagnes environnantes. Les bas jardins de Saint-Clement venaient jusque sur les bords de l'Erdre et occupaient les rues Saint-André, de la Poudrière, rue Monfoulin, chemin du Courday jusqu'à l'Erdre et Saint-Donatien, pour plus tard gagner la route de Paris où la culture des petits pois, des choux, des artichauts, des poireaux, des fraises, progressait, gagnait Saint-Joseph-de-Portrieux, Douzon, au Sud, Saint-Jacques avait aussi ses jardins renommés.

En 1865, le marché d'approvisionnement qui se tenait place Dumoutier, près de la Cathédrale, devenant trop étroit au moment des fruits, fut transféré sur la place de la Duchesse-Anne.

En 1867, un voyageur qui se rendait de Paris à Saint-Nazaire, vit, en passant par le chemin de fer, un marché bien approvisionné en fruits. A son retour il s'arrêta à Nantes et, après s'être renseigné sur l'état de la production, résolut de faire l'exportation sur l'Angleterre. Ce nouvel exportateur n'était autre que M. Champagne, dont le petit-fils était encore, en 1912, attaché des Services Commerciaux à l'Ambassade de Londres.

Les premiers envois furent couronnés de succès. M. Champagne, en commerçant intelligent, conseilla de faire d'abondantes plantations de poiriers de William. A cette époque on ne connaissait pas les maladies cryptogamiques et les fruits étaient le principal revenu des jardiniers ; aussi tous les jardins en furent largement pourvus, ce fut une véritable source de revenus pour la région.

La standardisation était la principale règle du nouveau commerce qui exigeait rigoureusement que tous les fruits fussent à la boucle et exempts de toute tare. Ils étaient expédiés en caisses uniformes de 36, 48 et 56 fruits et soigneusement emballés par couches séparées par de la frisure de papiers. Ces expéditions se poursuivaient avec succès jusqu'en 1914, qui mit fin à toute exportation fruitière.

Les maladies cryptogamiques, qui avaient fait leur apparition vers 1890, continuèrent à progresser pendant la grande guerre, la main-d'œuvre ayant fait défaut et les traitements très négligés. Les fruits devinrent invendables ; les produits maraîchers, trouvant un écoulement plus facile, la culture fruitière fut en partie abandonnée.

Il y a à peine soixante-dix ans, la production des légumes était encore très limitée. La majeure partie des producteurs ne possédait pas de voiture et la plus grande partie des produits était portée sur la tête.

A la suite de nos désastres de 1870, la production, dans notre région,

commença à s'accroître ; les usines de conserves naquirent, absorbant les excédents de production. Le mouvement était lancé ; les producteurs se mirent courageusement à l'œuvre, ce qui fit dire au « Phare de la Loire » de ce temps-là, que « la culture maraîchère avait sauvé la situation ».

Si vous voulez vous rendre compte de l'activité du marché du Champ-de-Mars au printemps, vers fin avril jusqu'en septembre, vous pourrez constater la quantité formidable de produits qui y sont traités, mais il faut que vous soyez à l'ouverture, c'est-à-dire à 5 heures du matin. En juin-juillet, les chemins de fer déversent en plus, journellement, de douze à quatorze wagons complets de produits exotiques ou étrangers à notre région, et dont nous pourrions produire une partie si la Ville voulait en favoriser la production.

LES HALLES CENTRALES NECESSAIRES

Que faut-il pour cela ? De vastes Halles Centrales ! Oui, des Halles Centrales.

Une revue suisse disait récemment que l'agriculture est l'activité première des nations. Elle domine l'industrie, parce qu'elle en est à la fois la source et la base ; c'est ce qu'elle appelle vérité première.

Ce qui est vrai en Suisse ne l'est pas moins chez nous. Donc, si l'agriculture est la source où l'industrie vient s'alimenter et assurer sa vie, efforçons-nous donc de la développer.

Depuis une trentaine d'années, les cultures nantaises ont pris un essor considérable.

Un coup d'œil sur les exportations fera juger de leur progression :

1912. — Carottes, 248 tonnes ; petits pois, 200 ; salades, 450 ; légumes non dénommés, 230. Total : 3.218 tonnes.

1922. — Carottes, 1.416 tonnes ; petits pois, 817 ; salades, 436 ; légumes non dénommés, 4.434. Total : 7.103 tonnes.

1928. — Carottes, 1.856 tonnes ; légumes non dénommés, 5.598. Total : 7.454 tonnes.

1933. — Carottes, 6.000 tonnes ; légumes non dénommés, 18.000. Total : 24.000 tonnes.

Approvisionnement de Nantes et du Champ de Mars. — 1912, 10.284 tonnes ; 1922, 21.309 ; 1928, 22.272 ; 1933, 37.000.

Conserves. — 1912, 3.772 tonnes ; 1922, 7.544 ; 1928, 7.724 ; 1933, 8.299.

Totaux de la production de la culture maraîchère nantaise. — 1912, 17.484 tonnes ; 1922, 35.956 ; 1928, 37.420 ; 1933, 104.299.

En juillet, le marché est fréquenté certains jours par plus de 1.700 véhicules, dont nombre se chargent à plus de trois tonnes ; c'est dire l'importance des transactions, qui ne demandent qu'à progresser et dont beaucoup de Nantais ne pouvaient soupçonner l'importance.

L'industrie maraîchère, car c'est une véritable industrie, fait vivre plus de 3.000 familles, avec un personnel de plus de 20.000 ouvriers des deux sexes.

Si nous sommes dans une contrée privilégiée au point de vue de la culture maraîchère, la ville de Nantes n'a-t-elle pas, pour l'établissement d'un grand marché, un terrain idéal : notre Champ de Mars, qui va encore être étendu par le comblement d'une partie du canal Saint-Félix, et à proximité de la gare d'Orléans, avec laquelle il pourrait être mis directement en communication par une passerelle jetée sur le nouveau canal de l'Erdre ?

Aujourd'hui, où les transports deviennent de plus en plus rapides, il nous faut un marché spacieux, entouré de larges voies pour assurer l'arrivée de toutes les marchandises et leur évacuation rapide, sans, pour cela, encombrer les rues avoisinantes. Ce jour-là, vous verrez que notre marché sera de plus en plus fréquenté par ces exportateurs étrangers qui, assurés de trouver des produits de toute nature, ne manqueront pas d'affluer sur notre place.

Les maraîchers, trouvant un écoulement plus rapide de leurs marchandises, feront un nouvel effort pour produire davantage, et la presse populaire dira de nouveau : « La Culture a sauvé la situation », et nous reverrons aussi l'industrie devenir prospère.

Notre Municipalité pourra se glorifier d'avoir fait œuvre utile et lucrative. Tel est le rêve que je voudrais voir se réaliser.

POUR VOS SOINS DENTAIRES
Pas de discours. Maison de confiance. Prix imbattables à qualité égale. Extraction SANS DOULEUR, 5 et 10 fr. Nous soignons les ASS. sociaux au tarif.

DENTISTES d'IDALGO de PARIS
Pass. Pommeraye, Gal. Statues, Nantes

Revue Vinicole
Le marché des vins est toujours dans le plus grand marasme.

Dans le Midi, à Béziers, les cours des vins rouges oscillent entre 5 fr. et 5 fr. 50 le degré, mais les transactions sont très rares.

En Algérie, on vend entre 3 fr. 75 et 4 fr. 75 le degré, selon qualité et conditions de logement.

Bien qu'on ne connaisse pas encore exactement la production de l'Algérie, on estime qu'elle dépassera 21 millions d'hectos. En 1933, elle atteignait 16.700.000 hectos et en 1932, 18.300.000 hectos.

commença à s'accroître ; les usines de conserves naquirent, absorbant les excédents de production. Le mouvement était lancé ; les producteurs se mirent courageusement à l'œuvre, ce qui fit dire au « Phare de la Loire » de ce temps-là, que « la culture maraîchère avait sauvé la situation ».

Si vous voulez vous rendre compte de l'activité du marché du Champ-de-Mars au printemps, vers fin avril jusqu'en septembre, vous pourrez constater la quantité formidable de produits qui y sont traités, mais il faut que vous soyez à l'ouverture, c'est-à-dire à 5 heures du matin. En juin-juillet, les chemins de fer déversent en plus, journellement, de douze à quatorze wagons complets de produits exotiques ou étrangers à notre région, et dont nous pourrions produire une partie si la Ville voulait en favoriser la production.

LES HALLES CENTRALES NECESSAIRES

Que faut-il pour cela ? De vastes Halles Centrales ! Oui, des Halles Centrales.

Une revue suisse disait récemment que l'agriculture est l'activité première des nations. Elle domine l'industrie, parce qu'elle en est à la fois la source et la base ; c'est ce qu'elle appelle vérité première.

Ce qui est vrai en Suisse ne l'est pas moins chez nous. Donc, si l'agriculture est la source où l'industrie vient s'alimenter et assurer sa vie, efforçons-nous donc de la développer.

Depuis une trentaine d'années, les cultures nantaises ont pris un essor considérable.

Un coup d'œil sur les exportations fera juger de leur progression :

1912. — Carottes, 248 tonnes ; petits pois, 200 ; salades, 450 ; légumes non dénommés, 230. Total : 3.218 tonnes.

1922. — Carottes, 1.416 tonnes ; petits pois, 817 ; salades, 436 ; légumes non dénommés, 4.434. Total : 7.103 tonnes.

1928. — Carottes, 1.856 tonnes ; légumes non dénommés, 5.598. Total : 7.454 tonnes.

1933. — Carottes, 6.000 tonnes ; légumes non dénommés, 18.000. Total : 24.000 tonnes.

Approvisionnement de Nantes et du Champ de Mars. — 1912, 10.284 tonnes ; 1922, 21.309 ; 1928, 22.272 ; 1933, 37.000.

Conserves. — 1912, 3.772 tonnes ; 1922, 7.544 ; 1928, 7.724 ; 1933, 8.299.

Totaux de la production de la culture maraîchère nantaise. — 1912, 17.484 tonnes ; 1922, 35.956 ; 1928, 37.420 ; 1933, 104.299.

En juillet, le marché est fréquenté certains jours par plus de 1.700 véhicules, dont nombre se chargent à plus de trois tonnes ; c'est dire l'importance des transactions, qui ne demandent qu'à progresser et dont beaucoup de Nantais ne pouvaient soupçonner l'importance.

L'industrie maraîchère, car c'est une véritable industrie, fait vivre plus de 3.000 familles, avec un personnel de plus de 20.000 ouvriers des deux sexes.

Si nous sommes dans une contrée privilégiée au point de vue de la culture maraîchère, la ville de Nantes n'a-t-elle pas, pour l'établissement d'un grand marché, un terrain idéal : notre Champ de Mars, qui va encore être étendu par le comblement d'une partie du canal Saint-Félix, et à proximité de la gare d'Orléans, avec laquelle il pourrait être mis directement en communication par une passerelle jetée sur le nouveau canal de l'Erdre ?

Aujourd'hui, où les transports deviennent de plus en plus rapides, il nous faut un marché spacieux, entouré de larges voies pour assurer l'arrivée de toutes les marchandises et leur évacuation rapide, sans, pour cela, encombrer les rues avoisinantes. Ce jour-là, vous verrez que notre marché sera de plus en plus fréquenté par ces exportateurs étrangers qui, assurés de trouver des produits de toute nature, ne manqueront pas d'affluer sur notre place.

Les maraîchers, trouvant un écoulement plus rapide de leurs marchandises, feront un nouvel effort pour produire davantage, et la presse populaire dira de nouveau : « La Culture a sauvé la situation », et nous reverrons aussi l'industrie devenir prospère.

Notre Municipalité pourra se glorifier d'avoir fait œuvre utile et lucrative. Tel est le rêve que je voudrais voir se réaliser.

POUR VOS SOINS DENTAIRES
Pas de discours. Maison de confiance. Prix imbattables à qualité égale. Extraction SANS DOULEUR, 5 et 10 fr. Nous soignons les ASS. sociaux au tarif.

DENTISTES d'IDALGO de PARIS
Pass. Pommeraye, Gal. Statues, Nantes

Revue Vinicole
Le marché des vins est toujours dans le plus grand marasme.

Dans le Midi, à Béziers, les cours des vins rouges oscillent entre 5 fr. et 5 fr. 50 le degré, mais les transactions sont très rares.

En Algérie, on vend entre 3 fr. 75 et 4 fr. 75 le degré, selon qualité et conditions de logement.

Bien qu'on ne connaisse pas encore exactement la production de l'Algérie, on estime qu'elle dépassera 21 millions d'hectos. En 1933, elle atteignait 16.700.000 hectos et en 1932, 18.300.000 hectos.

Désherbant agricole

Nous pouvons fournir à nos adhérents un désherbant agricole magnésien, pour la destruction des mauvaises herbes dans les céréales. Son action s'étend aux espèces les plus résistantes, comme l'avoine à cha-pelets et diverses autres plantes à rhizomes ou à bulbes.

Cet engrais n'est pas toxique ni pour l'homme, ni pour les animaux. Sa manipulation n'offre aucun danger et il n'est corrosif ni pour les vêtements, ni pour le matériel. Il ne décalifie pas la terre ; son emballage est facile, il n'y a aucun emballage à retourner ; sa conservation est pratiquement indéfinie. C'est un produit solide, concentré, qui s'emploie à la dose de 6 à 9 kilos à l'hectare. On fait dissoudre cette quantité dans 1.000 à 1.200 litres d'eau, que l'on épand en pulvérisation sur un hectare, avec les appareils ordinaires employés pour cet usage.

Le prix de vente de cet engrais agricole magnésien est de 420 francs les 100 kilos, départ usine, ou de 408 francs le tonneau de 25 kilos, départ, emballage perdu. On ne livre pas de quantités inférieures à 25 kilos. Le coût de l'ingrédient pour traiter un hectare oscille donc entre 28 et 40 francs. L'opération mérite d'être tentée, comparative-ment avec les autres produits déjà utilisés dans la lutte contre les mauvaises herbes, qu'on ne saurait trop s'acharner à détruire.

Engrais spécial pour Arbres fruitiers

Contenant les trois éléments fertilisants : azote, acide phosphorique et potasse.

N° 1 Pour les jeunes sujets :
Le sac de 100 kilos..... 80 fr.
— 50 —..... 41 »
— 25 —..... 22 »

N° 2 Pour l'entretien de l'arbre :
Le sac de 100 kilos..... 70 fr.
— 50 —..... 36 »
— 25 —..... 20 »

N° 3 Pour les arbres trop vigoureux poussant à bois, sans fruits :
Le sac de 100 kilos..... 50 fr.
— 50 —..... 26 »
— 25 —..... 15 »

Cet engrais s'emploie à la dose de 1 à 2 kilos pour les jeunes sujets, ou de 3 à 12 kilos pour les arbres forts. Livraisons en sacs de 5 kilos sur demande, avec majoration.

En juillet, le marché est fréquenté certains jours par plus de 1.700 véhicules, dont nombre se chargent à plus de trois tonnes ; c'est dire l'importance des transactions, qui ne demandent qu'à progresser et dont beaucoup de Nantais ne pouvaient soupçonner l'importance.

L'industrie maraîchère, car c'est une véritable industrie, fait vivre plus de 3.000 familles, avec un personnel de plus de 20.000 ouvriers des deux sexes.

Si nous sommes dans une contrée privilégiée au point de vue de la culture maraîchère, la ville de Nantes n'a-t-elle pas, pour l'établissement d'un grand marché, un terrain idéal : notre Champ de Mars, qui va encore être étendu par le comblement d'une partie du canal Saint-Félix, et à proximité de la gare d'Orléans, avec laquelle il pourrait être mis directement en communication par une passerelle jetée sur le nouveau canal de l'Erdre ?

Aujourd'hui, où les transports deviennent de plus en plus rapides, il nous faut un marché spacieux, entouré de larges voies pour assurer l'arrivée de toutes les marchandises et leur évacuation rapide, sans, pour cela, encombrer les rues avoisinantes. Ce jour-là, vous verrez que notre marché sera de plus en plus fréquenté par ces exportateurs étrangers qui, assurés de trouver des produits de toute nature, ne manqueront pas d'affluer sur notre place.

Les maraîchers, trouvant un écoulement plus rapide de leurs marchandises, feront un nouvel effort pour produire davantage, et la presse populaire dira de nouveau : « La Culture a sauvé la situation », et nous reverrons aussi l'industrie devenir prospère.

Notre Municipalité pourra se glorifier d'avoir fait œuvre utile et lucrative. Tel est le rêve que je voudrais voir se réaliser.

POUR VOS SOINS DENTAIRES
Pas de discours. Maison de confiance. Prix imbattables à qualité égale. Extraction SANS DOULEUR, 5 et 10 fr. Nous soignons les ASS. sociaux au tarif.

DENTISTES d'IDALGO de PARIS
Pass. Pommeraye, Gal. Statues, Nantes

Revue Vinicole
Le marché des vins est toujours dans le plus grand marasme.

Dans le Midi, à Béziers, les cours des vins rouges oscillent entre 5 fr. et 5 fr. 50 le degré, mais les transactions sont très rares.

En Algérie, on vend entre 3 fr. 75 et 4 fr. 75 le degré, selon qualité et conditions de logement.

Bien qu'on ne connaisse pas encore exactement la production de l'Algérie, on estime qu'elle dépassera 21 millions d'hectos. En 1933, elle atteignait 16.700.000 hectos et en 1932, 18.300.000 hectos.

En juillet, le marché est fréquenté certains jours par plus de 1.700 véhicules, dont nombre se chargent à plus de trois tonnes ; c'est dire l'importance des transactions, qui ne demandent qu'à progresser et dont beaucoup de Nantais ne pouvaient soupçonner l'importance.

L'industrie maraîchère, car c'est une véritable industrie, fait vivre plus de 3.000 familles, avec un personnel de plus de 20.000 ouvriers des deux sexes.

Si nous sommes dans une contrée privilégiée au point de vue de la culture maraîchère, la ville de Nantes n'a-t-elle pas, pour l'établissement d'un grand marché, un terrain idéal : notre Champ de Mars, qui va encore être étendu par le comblement d'une partie du canal Saint-Félix, et à proximité de la gare d'Orléans, avec laquelle il pourrait être mis directement en communication par une passerelle jetée sur le nouveau canal de l'Erdre ?

Aujourd'hui, où les transports deviennent de plus en plus rapides, il nous faut un marché spacieux, entouré de larges voies pour assurer l'arrivée de toutes les marchandises et leur évacuation rapide, sans, pour cela, encombrer les rues avoisinantes. Ce jour-là, vous verrez que notre marché sera de plus en plus fréquenté par ces exportateurs étrangers qui, assurés de trouver des produits de toute nature, ne manqueront pas d'affluer sur notre place.

Les maraîchers, trouvant un écoulement plus rapide de leurs marchandises, feront un nouvel effort pour produire davantage, et la presse populaire dira de nouveau : « La Culture a sauvé la situation », et nous reverrons aussi l'industrie devenir prospère.

Notre Municipalité pourra se glorifier d'avoir fait œuvre utile et lucrative. Tel est le rêve que je voudrais voir se réaliser.

POUR VOS SOINS DENTAIRES
Pas de discours. Maison de confiance. Prix imbattables à qualité égale. Extraction SANS DOULEUR, 5 et 10 fr. Nous soignons les ASS. sociaux au tarif.

DENTISTES d'IDALGO de PARIS
Pass. Pommeraye, Gal. Statues, Nantes

Revue Vinicole
Le marché des vins est toujours dans le plus grand marasme.

Dans le Midi, à Béziers, les cours des vins rouges oscillent entre 5 fr. et 5 fr. 50 le degré, mais les transactions sont très rares.

En Algérie, on vend entre 3 fr. 75 et 4 fr. 75 le degré, selon qualité et conditions de logement.

Bien qu'on ne connaisse pas encore exactement la production de l'Algérie, on estime qu'elle dépassera 21 millions d'hectos. En 1933, elle atteignait 16.700.000 hectos et en 1932, 18.300.000 hectos.

En juillet, le marché est fréquenté certains jours par plus de 1.700 véhicules, dont nombre se chargent à plus de trois tonnes ; c'est dire l'importance des transactions, qui ne demandent qu'à progresser et dont beaucoup de Nantais ne pouvaient soupçonner l'importance.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 19 Novembre 1934

ANIMAUX	Anciens	Vendus	COURS OFFICIELS				PRIX APPROXIMATIFS			
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	3.308	3.200	5 70	4 70	3 60	6 40	3 42	2 58	1 80	3 95
Vaches.....	2.123	2.050	5 50	4 20	3 40	6 70	3 30	2 30	1 70	4 28
Taureaux.....	300	380	4 40	3 80	3 40	5 00	2 66	2 10	1 70	3 40
Veaux.....	1.808	1.780	8 20	6 40	5 30	9 30	4 85	3 65	2 90	5 88
Moutons.....	13.232	12.000	14 90	10 40	8 60	16 00	7 46	4 88	3 78	8 00
Porcs.....	2.204	2.204	5 58	5 28	3 72	6 14	3 90	3 70	2 60	4 30

Du Jeudi 22 Novembre 1934

Bœufs.....	1.743	1.620	5 80	4 80	3 70	6 50	3 48	2 65	1 85	4 03
Vaches.....	1.162	1.050	5 60	4 30	3 50	6 80	3 25	2 35	1 75	4 35
Taureaux.....	200	190	4 40	3 80	3 40	5 00	2 65	2 10	1 70	3 40
Veaux.....	1.703	1.600	8 30	6 60	5 50	9 60	4 98	3 75	3 02	5 75
Moutons.....	6.131	6.000	14 90	10 40	8 60	16 00	7 45	4 88	3 78	8 00
Porcs.....	1.600	1.600	5 58	5 28	3 72	6 14	3 90	3 70	2 60	4 30

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 5.821. — Maine-et-Loire, 190; Sarthe, 200; Mayenne, 270; Loire-Inférieure, 150; Indre-et-Loire, 25; Deux-Sèvres, 60; Vienne, 35; Vendée, 230.
VEAUX : 1.898. — Maine-et-Loire, 140; Sarthe, 360; Mayenne, 20; Loire-Inférieure, 19; Indre-et-Loire, 50; Deux-Sèvres, 20.

Le Congrès de la Production Laitière des 28 et 29 Novembre

A l'Assemblée générale du 6 novembre de la Confédération Nationale des Associations agricoles, M. Henri Roux, secrétaire adjoint de l'Association des Producteurs de Viande a montré comment les éleveurs ont subi les effets de la crise :

« Les cours ont subi un nouveau recul dans la seconde quinzaine d'octobre, partiellement justifié par l'époque des paiements des fermages, qui devient plus critique à mesure que s'accroissent les besoins d'argent des producteurs. »

Le coefficient actuel des prix de vente pour le gros bétail, les veaux et les porcs atteint à peine trois à la production.

Aux importations, exception faite d'un contingent modéré de mouton et de quelques produits dérivés du porc, on ne trouve plus guère que les quantités assez limitées de bœuf congelé destinées à l'entretien des stocks frigorifiques de la Défense nationale et à l'alimentation de la Marine. Plusieurs demandes présentées par l'A. G. P. V. sont à l'étude pour permettre à la production métropolitaine de contribuer dans une plus large mesure à ces deux sortes de fournitures. Les entrées de viandes congelées et de conserves de Madagascar ont pris, de leur côté, un développement très rapide depuis le contingentement des viandes étrangères : on recherche actuellement les moyens de conserver aux éleveurs de la métropole le bénéfice des mesures prises pour leur sauvegarde.

L'offre intérieure est de plus en plus abondante, surtout dans les centres urbains : jamais les abattoirs de veaux, notamment, n'avaient atteint un chiffre aussi élevé. Il semble que cet afflux de bétail dans les villes soit dû en partie à un recul de la consommation rurale, le consommateur de la campagne étant le plus touché dans son pouvoir d'achat.

On ne peut douter, en tout cas, que cet excès de l'offre, dans une période de difficultés pécuniaires générales, ne soit la vraie raison de la baisse qui est de moitié depuis quatre ans.

Du côté de la demande, on ne peut plus guère compter sur l'intérieur, le seul débouché appréciable qui nous restait, celui de la Sarre, apparaît compromis.
La demande du consommateur français est languissante, malgré la baisse, qui se trouve d'ailleurs trop amoindrie au détail, pour de nombreuses raisons. Le rapport Herriot-Tardieu, qui cherche à analyser ces raisons et à y trouver des remèdes, fait actuellement l'objet d'un examen très approfondi de la part de l'A. G. P. V., en accord avec toutes les autres corporations intéressées au commerce, à la transformation et à la distribution de la viande et de ses dérivés ; des solutions pratiques vont être proposées sur quelques points précis. »

L'Institut Dentaire National

23, Place de la Bourse — (Angle rue de la Fosse) — NANTES

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL permet aux gens de la campagne de se faire soigner, extraire, et remplacer les dents par ses spécialistes.

Tous les soins et les dentiers leur coûtent le même prix qu'aux assurés sociaux.

Avant l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, pour certains soins dentaires, les gens de la campagne devaient dépenser 100 francs.

Les cours actuels communiqués et officiellement pratiqués par l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL sont :

SOINS		
Extraction la première.....	8 fr.	
les autres.....	4 fr.	
Plombage.....	12 fr.	
Traitement racine.....	12 fr.	

PROTHÈSE

Dentier, la dent.....	16 65
-----------------------	-------

EXEMPLE :

Dentier 10 dents, 2 crochets et une base.....	203 15
Dentier complet, haut 14 dents plus 1 base, bas 14 dents plus 1 base.....	490 50

Tous ces soins et travaux présentent les garanties de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL.

La Vie Syndicale

Assemblée Générale des Planteurs de Tabac

L'Assemblée générale du Syndicat des Planteurs de Tabac de la Loire-Inférieure aura lieu le dimanche 2 décembre, à 9 heures, Ecole des garçons, à SAINT-JULIEN-DE-CONCELES.

Tous les adhérents, ainsi que les nouveaux planteurs, sont priés d'y assister.

Vertou

Dimanche 2 décembre, à 9 h. 30, séance d'automne du COMICE DE VERTOU. M. Chaquin, directeur des Services agricoles, et M. Le Bot, ingénieur agronome, professeur d'agriculture, y prendront la parole.

Ancenis

Dimanche 9 décembre, à 9 h. 30 du matin, Salle des Fêtes, à la Mairie d'Ancenis, conférences par MM. Moreau et Vinet, directeurs de la Station Oenologique régionale d'Angers, sur les procédés de vinification. M. R. Faivre parlera de la situation viticole actuelle et de la défense de nos vignobles.
Tous les viticulteurs de la région ancienne tiendront à y assister.



Superphosphate de chaux
engrais de base

Pour tous renseignements techniques et pratiques, s'adresser au Comité de Vinification du Superphosphate, 6, rue d'Angoulême, PARIS (8).

Des Plantations à la limite d'un héritage

Si l'on peut bâtir un mur sur l'extrême limite de son fonds sans observer aucune distance, la règle change en ce qui concerne les plantations. Entre une plantation et la propriété voisine, il y a des distances à observer.

Aux termes de l'article 671 du Code civil modifié par la loi du 20 août 1881, « il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux ou arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants ou par des usages constants et reconnus, et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations de plus de deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations. »

« Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur. »

« Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer ses espaliers. »

« Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes plantés à une distance moindre que la distance légale soient arrachés ou réduits à la hauteur déterminée dans l'article précédent, à moins qu'il n'y ait titre, destination du père de famille ou prescription trentenaire. »

Si les arbres meurent ou s'ils sont coupés ou arrachés, le voisin ne peut les remplacer qu'en observant les distances légales.

En ce qui concerne les branches qui avancent sur le fonds voisin, qu'il s'agisse d'arbres plantés à la distance légale ou à une distance inférieure, l'article 673 dispose que celui sur la propriété duquel avancent ces branches peut contraindre le propriétaire des arbres, arbrustes et arbrisseaux à les couper.

Si ce sont des racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative.

Ce droit de couper les racines, ronces ou brindilles, ou de faire couper les branches est imprescriptible. Celui qui ne l'exerce pas n'est aucunement réputé y avoir renoncé.

Lorsqu'il s'agit d'arbres fruitiers, les fruits tombés naturellement des branches qui s'avancent sur le voisin sont attribués par la loi au propriétaire du fonds qui les reçoit.

En terminant, il y a lieu de rappeler que les différends qui peuvent naître de l'application des dispositions ci-dessus sont de la compétence du juge de paix, à moins que l'on ne conteste la propriété ou les titres qui l'établissent.

FÈVES et FÈVEROLES

Plante annuelle, à racine pivotante, tiges dressées, quadrangulaires et creuses, la fève (faba) appartient à la famille des légumineuses, cette plante a été scientifiquement démontré le pouvoir de puiser l'azote dans l'air atmosphérique, et le fixe dans le sol.

La fève participe des avantages attachés à cette famille. C'est donc une culture améliorante au premier chef : loin d'exiger des riches et coûteuses fumures azotées, elle enrichit le sol. Elle rend dans les terres fortes les services que rend le lupin blanc dans les terres légères : elle est cultivée comme engrais vert.

C'est une très bonne plante, qui donne de l'azote au sol, l'occupe peu de temps, le nettoie des mauvaises herbes, soit par les sarclages qu'elle réclame, soit par l'ombre qu'elle produit, si on la répand à la volée. Quant à ses grains, ils sont mangés crus avant la maturité, ou préparés après leur dessiccation.

Pour ce qui est de la farine de fèves, mêlée en faible proportion à celle du blé, elle donne à cette dernière une force d'expansion nécessaire pour une bonne panification. Son usage en meunerie, qui date de plus de cinquante ans, est indispensable aujourd'hui avec l'emploi des blés à grands rendements — et à moindre gluten — de la culture intensive, française et étrangère ; la farine de fèves, grâce à sa richesse en matière azotée, vient avantageusement contrebalancer la pauvreté relative de ces blés.

Tout en faisant des réserves sur certains inconvénients que peut présenter cette adjonction au point de vue de la saveur du pain, il nous faut reconnaître que l'emploi de la farine de fèves paraît nécessaire tant que nous n'aurons pas modifié la sélection de nos blés.

Quoi qu'il en soit, le débouché est tellement avantageux que, malgré le droit de douane, l'étranger nous envoie chaque année des contingents considérables de fèves qu'il vaudrait évidemment mieux produire chez nous.

L'écoulement en est donc certain et rémunérateur, c'est là un précieux avantage venant s'ajouter à ceux énumérés plus haut. L'exposé succinct de ces motifs fera, nous l'espérons, écouter avec intérêt, par nos cultivateurs, la proposition que nous leur soumettons de s'adonner à la culture de la fève, sur laquelle nous allons leur donner, sommairement, les principales indications.

La fève a une origine si reculée qu'elle se perd dans la nuit des temps. Pourtant, on la croit originaire de la mer Caspienne et le voyageur botaniste, Olivier rapporte l'avoir rencontrée à l'état spontané en Perse. Quoi qu'il en soit de son lieu de naissance, toujours est-il que cette plante est cultivée de toute antiquité pour la nourriture de l'homme et pour celle des animaux. On dit même, mais nous n'osons nous porter garant de cette affirmation, que l'abandon, rapporté par la Bible, du droit d'aînesse d'Esau à son frère Jacob, n'est pas pour condition la cession par ce dernier d'un plat de lentilles (inconnues dans ces régions à cette époque) mais bien de fèves appétissantes, que le chasseur, harassé de fatigue, convoitait amoureuxment.

Le fait est que la fève est un mets très estimé, et cela depuis bien longtemps, en Asie, en Egypte et en Grèce.

En France, on la cultive surtout dans le Centre, la Bourgogne, la Picardie, le Pas-de-Calais, le Nord, la Bretagne, la Vendée et la Normandie.

La grosse fève comprend deux races ou variétés principales : la fèveole et la grosse fève.

Encore appelée fève des champs (faba vulgaris equina), la fèveole a le fruit petit, rond ou peu allongé, cylindrique.

On cultive deux variétés de fèveoles : la fèveole d'hiver, cultivée surtout dans le Midi, noire et brune, qu'on sème à la première quinzaine d'octobre, et la fèveole de printemps, variété jaune, la plus répandue dans le Nord et le Centre de la France.

Quant à la grosse fève (faba vulgaris major), elle a les graines larges et longues. Elle contient aussi plusieurs variétés dont la meilleure est la fève des marais ou grosse fève domestique, la plus communément cultivée.

C'est dans les terres fortes et argileuses, un peu fraîches, riches et à calcaire élevé, c'est-à-dire de couleur foncée, que fèves et fèveoles viennent le mieux. Les terres légères leur sont moins favorables : la plante y trouverait plus difficilement la nourriture qui lui convient ; elle y manquerait, notamment, du degré d'humidité nécessaire à son développement.

Le terrain favorable aux fèves doit donc posséder un certain fond d'humidité, et le nom de fève des marais, donné à la grosse fève, indique bien la nature du sol qui convient surtout à cette plante sans que cependant l'on en puisse conclure qu'elle ne se plairait que dans les lieux marécageux où sa racine baignerait dans les eaux stagnantes. Mais cette faculté de réussir dans les terres où leur trop grande ténacité empêche la croissance d'autres plantes, comme le sarrasin, la lentille, le millet, etc., rend la fève très précieuse pour le cultivateur.

Les sols puissamment riches entretenus constamment dans un certain état d'humidité par des pluies fréquentes conviennent parfaitement à la culture de la fève, plant rustique et demandant de l'humidité pour son développement.

Pour préparer le sol destiné à recevoir fèves et fèveoles, on agit comme pour l'avoine. Aussi nous n'en parlerons pas.

Nous avons voulu seulement engager les cultivateurs à expérimenter cette culture, toute d'actualité, simple, facile, à débouchés certains, rémunératrice et améliorante.

Nous sommes certains que les essais qu'ils tenteront les feront porter à la propagation sur une grande échelle.

LONDINIÈRES,

Professeur d'agriculture.

SI TOUT ALLAIT BIEN, LA DÉFENSE PROFESSIONNELLE SERAIT SUPERFLUE. C'EST PARCE QUE LA CRISE AGRICOLE S'AGGRAVE QUE LES CULTIVATEURS DOIVENT DONNER À LEURS ASSOCIATIONS LES MOYENS DE LES DÉFENDRE.

Petit Outillage

Nous pouvons fournir à nos adhérents, avec toute garantie, les petits outils suivants :

Sécateurs

à simple tranchant, lame très mince et biseau dé-saxé, outil réalisant la coupe dite :

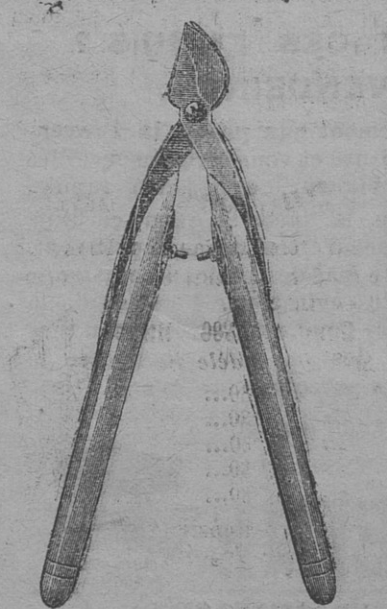
« en sciant ».

Longueur 22 centim.
Modèle recommandé.
Prix : 14 francs.
Net pour nos syndiqués.

Marchandise prise à nos Bureaux.

Autres modèles, nous consulter.

Ebrancheur-Recépeur



A simple tranchant, étudié pour obtenir une coupe d'une grande netteté. Particulièrement indiqué pour la taille de la vigne.

Modèle Nantes 0°80..... 29 fr.
Modèle Anjou petit 0°55..... 31 fr.
grand 0°80..... 63 fr.

BACHES

Une bonne bache est la meilleure assurance contre la pluie

Double couture, coins renforcés, œillets cuivre tous les mètres, 1°50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise rendue FRANCO TOUTES GARES de Loire-Inférieure.

Pour le mètre carré confectionné :
Jute : vert gras..... 11 50
Lin et Jute : vert gras..... 12 30
Lin : vert gras..... 13 60

Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou enduit..... 14 65
N° 2 vert gras ou cachou enduit..... 15 70
N° 3 vert gras..... 18 85

Coton : A vert gras..... 13 60
B vert gras..... 15 15
C vert gras..... 16 50
D vert gras..... 18 85

Passer les commandes au Syndicat

Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les baches seront adressées sans marque.

SUR TOUTES CULTURES



L'AMMONITRE GRANULE
EST L'ENGRAIS DES HAUTS RENDEMENTS

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

107. — Propriétaire BEAU VIGNO-BLE en état remarquable, le donnerait à 1/2 fruits ; vignoble d'un ensemble, autour habitation, très beau vignoble, vendu à l'avance. Travail facile. Celler moderne, pompes et cuves. Travailler et excellentes références exigées. S'adresser au Syndicat.

114. — VIGNOBLES et PEPI-NIÈRES des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés : Seibel blanc n° 4986, 5409, 6980 ; Seibel rouge 4643, 5437, 5455, 5487, 7053, 8745, 8748, 8916, 11803 ; Condore 13 ; Bertille-Seyve 2846 ; très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité. S'adresser à Auguste Perrien, viticulteur, La Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inf.).

131. — A vendre BEAUX PLANTS DE VIGNES greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur-pépinieriste, Domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

144. — A vendre BEAUX PLANTS DE VIGNES hybrides producteurs directs des meilleures variétés sélectionnées ; boutures et plants racinés ; plants extra.

Hybrides blancs : Seibel N° 880, 4986, 6468 ; Baco 22 A ; Noah.

Hybrides rouges : Seibel N° 4643, 5455 ; Baco N° 1 ; Gaillard N° 2 ; Othello. Très beaux plants greffés bien soudés et racinés, greffons sélectionnés, greffe anglaise, à la main, sur 3309 : Muscadet, Gros-Plant, Pinot, Colombard, Seibel 5455. Authenticité garantie. S'adresser à Allard Jules fils, au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.). Prix-courant franco sur demande.

146. — A vendre BEAUX PLANTS DE VIGNES greffés : Muscadet, Gros-Plant, Pinot, Colombard ; greffons sélectionnés. Hybrides N° 4986 blanc, 4643 roi des noirs, 5455 rouge ; Baco rouge N° 1, Baco blanc 22 A, Bertille-Seyve 450, Noah et Othello. Souscription aux plants greffés et racinés pour l'automne 1935, aux meilleures conditions possibles. S'adresser à M. Meneux Auguste, viticulteur au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer ; 36 ans d'expérience en plants de vigne.

148. — A vendre PLANTS DE VIGNE hybrides producteurs directs racinés, en plants extra :

Blancs : Seibel 880, 4986, 5061, 5409, 6468.
Baco 22 A, Bertille-Seyve 450, Gaillard 157.

Rouges : Seibel 4643 (le Roi des Noirs), 5163, 5437, 5455, 5487, 6905, 8745 ; Baco N° 1, Bertille-Seyve 2862, Gaillard 2.

Greffes extras sur 3309 : Muscadet, Colombard.

Hybrides nouveaux : Rouges : Seibel 7053, 8745 8916.

Blanc : Seibel 10.173. Prix-courant franco.

Authenticité garantie sur facture. S'adresser chez A. Anneau, Le Chêne, La Chapelle-Basse-Mer.

153. — Pépinières J. Foulonneau, Saint-Christophe-la-Croix (Maine-et-Loire) offrent PLANTS DE VIGNES greffés : Muscadet, Gros-Plant, Groslot, Pinot, Colombard, etc., plants extra et hybrides racinés et greffés 4986, 4643, 5409, 6468, 7053, Baco, Bertille-Seyve, Othello, etc., à de bonnes conditions.

10 Pommes, tiges 2 mètres, 10 à 12 cm. de tour, 120 fr. ; 8 à 10 cm. de tour, 90 fr. Poitiers basse tige variées, 40 fr. Franco toutes gares. Prix-courant franco.

156. — A vendre : CHARRETTE ANGLAISE pour petit cheval. S'adresser au Syndicat.

157. — A vendre, BON CHIEN BERGER, deux ans. S'adresser au Syndicat, M. Ripoché, l'Aberdière, La Chapelle-Basse-Mer.

DEMANDES

134. — On demande de suite ou d'ici deux mois : 1° MENAGE CULTIVATEUR pour exploiter à moitié fruits ferme de 10 hectares, près Nantes. Le matériel et le cheptel sont fournis par le propriétaire.
2° MENAGE JARDINIER, femme lessive. De préférence on prendrait des personnes d'une quarantaine d'années, avec un ou deux enfants en âge de travailler. Prendre adresse au Syndicat.

137. — On demande TONNELIER, aide magasin, pouvant avoir logement. S'adresser le matin chez M. Grégoire, vins, à Beaulieu, Vertou.

138. — On demande pour la Loire-Inférieure, pour le 11 février, un MENAGE de 28 à 35 ans, la femme basse-courrière et vaches, le mari garde, jardinier et culture. Références exigées. S'adresser Marion de Procé, La Garnache (Vendée).

139. — On demande, pour propriété porte de Nantes, MENAGE RETRAITÉ, femme concierge, mari pour serres et fleurs, Mme Say, le Tertre, la Morhonnère, Nantes.

Pommes de Terre de Semence

Toutes variétés. Nous consulter. Passez vos commandes avant les gelées.

P. O. - MIDI

Exportation des Blés

Les Réseaux français se sont associés aux efforts du Gouvernement pour décongestionner le marché du blé par l'exportation d'une partie de la récolte, en accordant, du 1^{er} août au 31 décembre 1934, aux blés destinés à être exportés, une réduction temporaire de 25 % sur les tarifs de transports qui leur étaient normalement appliqués.

Les premiers résultats connus paraissent démontrer l'efficacité des mesures ainsi prises :

Du 1^{er} avril au 30 septembre 1934, il a été exporté au départ des gares du Réseau P.O.-Midi, 39.800 tonnes de blés environ contre 13.000 tonnes pendant la période correspondante de 1933.

670 tonnes ont fait l'objet d'expéditions par trains complets.

5.800 tonnes ont fait l'objet d'expéditions par rame.

33.240 tonnes ont fait l'objet d'expéditions par wagons isolés.

Les principaux pays destinataires sont la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre, les Pays Scandinaves et l'Italie. Il reste d'ailleurs encore de très importants tonnages à exporter, puisque pour les seuls groupements agricoles des départements desservis, par les lignes du P.O.-Midi, les autorisations d'exportations à utiliser s'élèvent encore à 45.000 tonnes environ.

LA CHATAIGNERAIE

Grand Roman inédit
PAR
MAX DU VEZIT

Cette note était la dernière écrite de la main de mon père et je la relus longuement, posément, essayant de deviner à travers les lignes ce qui manquait à la clarté des annotations, car je sentais bien que là était, vraisemblablement, le nœud du drame familial qui avait bouleversé les miens quelques années auparavant.

Je songeais aussi à tout ce que Bernard m'avait raconté au sujet de la brouille survenue un soir entre mes parents; enfin, j'évoquai les insinuations de monsieur Spinder en me remettant le carnet...

Et de toutes ces réflexions, une certitude montait en moi : mon père n'avait eu rien à se reprocher, il avait été victime des circonstances, des apparences peut-être, mais rien n'aurait dû être retenu contre lui, sa volonté n'ayant pas contribué aux torts qu'il pouvait avoir eus.

Oui, cette conviction à la fois consolante et démolissante, selon que j'envisageais l'intégrité de son caractère ou l'amertume de son exil, cette conviction était entrée en moi.

Et je comprenais quelle tâche morale monsieur Spinder m'avait assignée en me remettant le carnet.

Avant de rappeler mon père auprès de nous, si je parvenais à retrouver ses traces, j'avais à effacer d'abord, chez ma mère, jusqu'à l'impression ancienne d'une trahison offensante de la part de celui qui lui avait juré de l'aimer toujours. C'était une sorte de réhabilitation morale que j'avais à remplir et cette tâche me parut douce, bien qu'elle fût probablement délicate.

Je serai précisément le petit carnet au fond d'un coffret que je dissimulais soigneusement derrière une pile de linge, au fond d'un tiroir : le moment n'était pas encore venu de le remettre à ma mère...

Même jour, à midi. — Le courrier m'a apporté, à moi, des nouvelles du colonel Chaumont sous la forme de cartes postales. L'excellent homme a dû apprendre ma visite sans succès chez lui, et pour m'éviter une nouvelle et inutile démarche, il a eu recours à l'envoi de quelques cartes postales.

L'une comporte cette formule de politesse : « Avec mes respectueux souvenirs. » Une autre, cet avis déguisé de ne pas me présenter chez lui avant un certain délai : « De Paris, où je suis encore pour

une semaine environ, recevez mes bien sincères hommages. »

Enfin, une troisième a fait bondir de joie mon cœur malgré ses termes amphibologiques.

« Je vous envoie quelques cartes pour votre album, souhaitant qu'elles vous fassent autant de plaisir que j'en ai eu à les retrouver les traces récentes — elles remontent à deux mois ! — d'un volonte précieux auquel je tenais beaucoup et que j'avais perdu depuis dix-huit mois. »

En lisant cette dernière carte, je n'avais pu réprimer un mouvement de joie, en même temps, tout mon sang affluait à mon visage.

« Oh, le rayonnant espoir ! Avais-je bien compris le sens de sa phrase ? Ne m'illusionnais-je pas ? Deux mois ! Le colonel avait des nouvelles récentes de mon père et il ne restait plus à savoir que ce que celui-ci était devenu depuis dix-huit mois !

« De qui sont ces cartes ? fit ma mère qui me regardait, étonnée de mon trouble. — Du colonel Chaumont, fit-elle en les lui tendant.

Elle les parcourut sommairement et n'ayant rien vu qui pût justifier mon émoi, elle les relut, plus attentivement, sans succès !

« Pourquoi parais-tu si joyeux ? me demandait-elle en me les rendant. — J'étais une courte hésitation. Devais-je faire naître en elle ce nouvel espoir ? Mais ma joie était si grande que je ne sus résister au désir de la lui faire partager.

— Relisez cette carte, mère... Ne devinez-vous pas ?... Oh, je crois que c'est de mon père qu'il s'agit... Deux mois, seulement ! Comprenez-vous ?

Ma mère était devenue toute pâle.

« Oh ciel ! serait-il possible ? Elle relut la carte à mi-voix.

« Crois-tu ? Ne nous trompons-nous pas ? Ce serait atroce si notre espoir était déçu. Et ne pouvant plus résister à l'émotion qui la bouleversait si soudainement, elle éclata en sanglots convulsifs.

Je dus la conduire à un fauteuil et l'y faire asseoir.

Elle était tout à coup si faible que je fus obligé de lui faire boire un cordial pour la remettre. L'autre mère ! Toutes ces secousses, la minceur, je me suis promis de ne plus lui communiquer de nouvelles que je recevrais au sujet de mon père, ces alternatives d'espoir et de découragement auraient raison de sa fragile santé.

Déjà, je regrette l'avis mis au courant du peu que je sais ; si après avoir fait naître l'espoir, il me fallait lui communiquer une réalité décevante, je sens que ce serait atroce pour elle et que peut-être, elle n'en reviendrait pas.

Toutes ces réflexions m'ont coupé la joie, qu'avait fait naître en moi la carte du colonel.

Maintenant, je doute. Ne me suis-je pas trompée ? Ai-je bien compris le sens de ses phrases ?

Ah, s'il ne s'agissait que de moi, qu'im-

porte les heurts, les espoirs non justifiés, toutes ces alternatives de bonnes et mauvaises nouvelles, pourvu que le résultat soit bon. Est-ce que ma sensibilité plus ou moins mise à l'épreuve en cette occasion, peut compter ?

Mais ma mère ?

Ma mère si pâle, si triste, si anémiée par son long chagrin.

Ah, plut au ciel que mon père revienne et que sa présence parmi nous soit salutaire à ma pauvre maman.

Où alors, à quoi bon le retour de l'un si l'autre devait partir...

Cette pensée de deuil m'a démolie complètement.

Quand l'état de ma mère n'a plus réclamé ma présence auprès d'elle, je suis monté à ma chambre et là j'ai pleuré désespérément, toutes mes larmes d'espoir, de crainte ou de désespérance s'entretenant pour alourdir ma peine.

15 Juillet. — C'était dimanche, hier. Je suis allée aux offices, espérant y découvrir quelque visage ami et réconfortant, c'est-à-dire celui de monsieur Spinder ou de son jeune ami, mais je n'ai entrevu ni l'un ni l'autre et la journée a passé morne et longue malgré les réjouissances populaires de la fête nationale.

Même jour, au soir. — Je suis allée tantôt à la Châtaigneraie pour y exposer à monsieur Spinder la requête de ma mère

au sujet du portrait de mon père.

Le châtelain n'était pas là et le domestique qui m'a reçue n'a pu me dire si son maître serait de retour dans la soirée ou si, au contraire, son absence durerait plusieurs jours.

Je n'ai pas osé m'enquérir du marquis, peut-être a-t-il accompagné son ami, car je ne l'ai pas aperçu.

Je suis donc revenue un peu plus triste encore qu'au départ.

A peine étais-je de retour aux Tourelles que ma mère m'interrogea sur la mission qu'elle m'avait confiée.

Pauvre maman, elle aussi a été toute déçue de voir qu'il fallait encore attendre. J'achevais à peine de la mettre au courant de mon inutile visite au château, quand un bruit de moteur s'arrêtant devant le perron nous fit dresser la tête.

Une automobile ? fit ma mère surprise car elle n'espérait aucune visite aujourd'hui.

J'avais bondi vers la fenêtre.

L'auto de monsieur Spinder, je reconnais son chauffeur ! m'écriai-je avec une véritable joie.

Je ne pus en dire plus long, la porte du salon s'ouvrit et Félicie introduisit le marquis de Rouvolet.

Un peu interdit d'abord de nous trouver réunies, le jeune homme se ressaisit vite. Et s'inclinant devant ma mère, il s'excusa d'un ton respectueux.

(A suivre).

Société anonyme "Ovox"

Boulettes « OVOX » n° 1 pour pondeuses..... 117 »

N° 2 pour sujets en croissance..... 125 »

N° 2 bis, pour poussins..... 145 »

N° 2 ter, pour poussins..... 125 »

N° 3, pour poules en mue..... 125 »

Coquilles d'huîtres, logées..... 61 »

Boulettes « LAPOX », logées..... 102 »

Farine de viande, logée..... 180 »

par 50 kilos, majoration ; toiles facturées 2.50 non reprises.

Savons

Croix d'Or..... 200 »

G. H. B..... 190 »

Chemins de Fer de l'Etat, de Paris à Lyon et à la Méditerranée et de Paris à Orléans et du Midi

SPORTS D'HIVER EN AUVERGNE

Hiver 1934-1935.

BILLET D'ALLER ET RETOUR DE FIN DE SEMAINE

en toutes classes pour

LE LIORAN, LA BOURBOULE ET LE MONT-DORE

avec réductions de 40 % et 50 %

Ces billets sont délivrés, du 1^{er} novembre 1934 au 30 avril 1935, au départ des gares de Paris (P.O.-Midi et P.L.M.) et au départ de certaines autres gares de ces deux réseaux.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser :

Aux Agences P.O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ; à l'Agence P.L.M., 88, rue Saint-Lazare, et à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux gares de Paris (P.O.-Midi et P.L.M.) et aux principales gares de ces deux réseaux.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 22 novembre.

Farine de froment..... 171

Ble nouveau (officiel)..... 108 50

Avoines grises ou noires..... 50

Avoines bigarrées..... 45

Sarrasin Bretagne..... 65

Sarrasin Loire-Inférieure..... 63

Orges indigènes (Côtes-du-N.)..... 59

Son bonne fabrication..... 45

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES

Cours du 16 novembre

VEAUX : 551. — Le demi-kilo sur pied : 1^{re} qualité, 4 à 5.50. Tous les kilos payables.

BOEUF : 118. — Le demi-kilo : Devant : 1^{re} qualité, 3 à 3.50 ; 2^e qual., 2.50 à 3 fr. ; 3^e qual., 2 à 2.50 ; Derrière : 1^{re} qual., 3.50 à 4 fr. ; 2^e qual., 2.50 à 3 fr. ; 3^e qual., 1.50 à 2 fr.

MOUTONS : 275. — Le demi-kilo : 1^{re} qualité, 7 à 8 fr. ; 2^e qual., 6 à 7 fr. AGNEAUX. — Sans tarif.

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE

ET MARCHANDS DE VEAUX

VEAUX : 551. — Le kilo sur pied : 1^{re} qual., 5 à 6 fr. ; 2^e qual., 4 à 5 fr. ; 3^e qual., 3 à 4 fr. ; 4^e qual., 2 à 3 fr. ; 5^e qual., 1 à 2 fr. ; 6^e qual., 0.50 à 1 fr. ; 7^e qual., 0.25 à 0.50 fr. ; 8^e qual., 0.10 à 0.25 fr. ; 9^e qual., 0.05 à 0.10 fr. ; 10^e qual., 0.02 à 0.05 fr. ; 11^e qual., 0.01 à 0.02 fr. ; 12^e qual., 0.005 à 0.01 fr. ; 13^e qual., 0.002 à 0.005 fr. ; 14^e qual., 0.001 à 0.002 fr. ; 15^e qual., 0.0005 à 0.001 fr. ; 16^e qual., 0.0002 à 0.0005 fr. ; 17^e qual., 0.0001 à 0.0002 fr. ; 18^e qual., 0.00005 à 0.0001 fr. ; 19^e qual., 0.00002 à 0.00005 fr. ; 20^e qual., 0.00001 à 0.00002 fr. ; 21^e qual., 0.000005 à 0.00001 fr. ; 22^e qual., 0.000002 à 0.000005 fr. ; 23^e qual., 0.000001 à 0.000002 fr. ; 24^e qual., 0.0000005 à 0.000001 fr. ; 25^e qual., 0.0000002 à 0.0000005 fr. ; 26^e qual., 0.0000001 à 0.0000002 fr. ; 27^e qual., 0.00000005 à 0.0000001 fr. ; 28^e qual., 0.00000002 à 0.00000005 fr. ; 29^e qual., 0.00000001 à 0.00000002 fr. ; 30^e qual., 0.000000005 à 0.00000001 fr. ; 31^e qual., 0.000000002 à 0.000000005 fr. ; 32^e qual., 0.000000001 à 0.000000002 fr. ; 33^e qual., 0.0000000005 à 0.000000001 fr. ; 34^e qual., 0.0000000002 à 0.0000000005 fr. ; 35^e qual., 0.0000000001 à 0.0000000002 fr. ; 36^e qual., 0.00000000005 à 0.0000000001 fr. ; 37^e qual., 0.00000000002 à 0.00000000005 fr. ; 38^e qual., 0.00000000001 à 0.00000000002 fr. ; 39^e qual., 0.000000000005 à 0.00000000001 fr. ; 40^e qual., 0.000000000002 à 0.000000000005 fr. ; 41^e qual., 0.000000000001 à 0.000000000002 fr. ; 42^e qual., 0.0000000000005 à 0.000000000001 fr. ; 43^e qual., 0.0000000000002 à 0.0000000000005 fr. ; 44^e qual., 0.0000000000001 à 0.0000000000002 fr. ; 45^e qual., 0.00000000000005 à 0.0000000000001 fr. ; 46^e qual., 0.00000000000002 à 0.00000000000005 fr. ; 47^e qual., 0.00000000000001 à 0.00000000000002 fr. ; 48^e qual., 0.000000000000005 à 0.00000000000001 fr. ; 49^e qual., 0.000000000000002 à 0.000000000000005 fr. ; 50^e qual., 0.000000000000001 à 0.000000000000002 fr. ; 51^e qual., 0.0000000000000005 à 0.000000000000001 fr. ; 52^e qual., 0.0000000000000002 à 0.0000000000000005 fr. ; 53^e qual., 0.0000000000000001 à 0.0000000000000002 fr. ; 54^e qual., 0.00000000000000005 à 0.0000000000000001 fr. ; 55^e qual., 0.00000000000000002 à 0.00000000000000005 fr. ; 56^e qual., 0.00000000000000001 à 0.00000000000000002 fr. ; 57^e qual., 0.000000000000000005 à 0.00000000000000001 fr. ; 58^e qual., 0.000000000000000002 à 0.000000000000000005 fr. ; 59^e qual., 0.000000000000000001 à 0.000000000000000002 fr. ; 60^e qual., 0.0000000000000000005 à 0.000000000000000001 fr. ; 61^e qual., 0.0000000000000000002 à 0.0000000000000000005 fr. ; 62^e qual., 0.0000000000000000001 à 0.0000000000000000002 fr. ; 63^e qual., 0.00000000000000000005 à 0.0000000000000000001 fr. ; 64^e qual., 0.00000000000000000002 à 0.00000000000000000005 fr. ; 65^e qual., 0.00000000000000000001 à 0.00000000000000000002 fr. ; 66^e qual., 0.000000000000000000005 à 0.00000000000000000001 fr. ; 67^e qual., 0.000000000000000000002 à 0.000000000000000000005 fr. ; 68^e qual., 0.000000000000000000001 à 0.000000000000000000002 fr. ; 69^e qual., 0.0000000000000000000005 à 0.000000000000000000001 fr. ; 70^e qual., 0.0000000000000000000002 à 0.0000000000000000000005 fr. ; 71^e qual., 0.0000000000000000000001 à 0.0000000000000000000002 fr. ; 72^e qual., 0.00000000000000000000005 à 0.0000000000000000000001 fr. ; 73^e qual., 0.00000000000000000000002 à 0.00000000000000000000005 fr. ; 74^e qual., 0.00000000000000000000001 à 0.00000000000000000000002 fr. ; 75^e qual., 0.000000000000000000000005 à 0.00000000000000000000001 fr. ; 76^e qual., 0.000000000000000000000002 à 0.000000000000000000000005 fr. ; 77^e qual., 0.000000000000000000000001 à 0.000000000000000000000002 fr. ; 78^e qual., 0.0000000000000000000000005 à 0.000000000000000000000001 fr. ; 79^e qual., 0.0000000000000000000000002 à 0.0000000000000000000000005 fr. ; 80^e qual., 0.0000000000000000000000001 à 0.0000000000000000000000002 fr. ; 81^e qual., 0.00000000000000000000000005 à 0.0000000000000000000000001 fr. ; 82^e qual., 0.00000000000000000000000002 à 0.00000000000000000000000005 fr. ; 83^e qual., 0.00000000000000000000000001 à 0.00000000000000000000000002 fr. ; 84^e qual., 0.000000000000000000000000005 à 0.00000000000000000000000001 fr. ; 85^e qual., 0.000000000000000000000000002 à 0.000000000000000000000000005 fr. ; 86^e qual., 0.000000000000000000000000001 à 0.000000000000000000000000002 fr. ; 87^e qual., 0.0000000000000000000000000005 à 0.000000000000000000000000001 fr. ; 88^e qual., 0.0000000000000000000000000002 à 0.0000000000000000000000000005 fr. ; 89^e qual., 0.0000000000000000000000000001 à 0.0000000000000000000000000002 fr. ; 90^e qual., 0.00000000000000000000000000005 à 0.0000000000000000000000000001 fr. ; 91^e qual., 0.00000000000000000000000000002 à 0.00000000000000000000000000005 fr. ; 92^e qual., 0.00000000000000000000000000001 à 0.00000000000000000000000000002 fr. ; 93^e qual., 0.000000000000000000000000000005 à 0.00000000000000000000000000001 fr. ; 94^e qual., 0.000000000000000000000000000002 à 0.000000000000000000000000000005 fr. ; 95^e qual., 0.000000000000000000000000000001 à 0.000000000000000000000000000002 fr. ; 96^e qual., 0.0000000000000000000000000000005 à 0.000000000000000000000000000001 fr. ; 97^e qual., 0.0000000000000000000000000000002 à 0.0000000000000000000000000000005 fr. ; 98^e qual., 0.0000000000000000000000000000001 à 0.0000000000000000000000000000002 fr. ; 99^e qual., 0.00000000000000000000000000000005 à 0.0000000000000000000000000000001 fr. ; 100^e qual., 0.00000000000000000000000000000002 à 0.00000000000000000000000000000005 fr. ; 101^e qual., 0.00000000000000000000000000000001 à 0.00000000000000000000000000000002 fr. ; 102^e qual., 0.000000000000000000000000000000005 à 0.00000000000000000000000000000001 fr. ; 103^e qual., 0.000000000000000000000000000000002 à 0.000000000000000000000000000000005 fr. ; 104^e qual., 0.000000000000000000000000000000001 à 0.000000000000000000000000000000002 fr. ; 105^e qual., 0.0000000000000000000000000000000005 à 0.000000000000000000000000000000001 fr. ; 106^e qual., 0.0000000000000000000000000000000002 à 0.0000000000000000000000000000000005 fr. ; 107^e qual., 0.0000000000000000000000000000000001 à 0.0000000000000000000000000000000002 fr. ; 108^e qual., 0.00000000000000000000000000000000005 à 0.0000000000000000000000000000000001 fr. ; 109^e qual., 0.00000000000000000000000000000000002 à 0.00000000000000000000000000000000005 fr. ; 110^e qual., 0.00000000000000000000000000000000001 à 0.00000000000000000000000000000000002 fr. ; 111^e qual., 0.000000000000000000000000000000000005 à 0.00000000000000000000000000000000001 fr. ; 112^e qual., 0.000000000000000000000000000000000002 à 0.000000000000000000000000000000000005 fr. ; 113^e qual., 0.000000000000000000000000000000000001 à 0.000000000000000000000000000000000002 fr. ; 114^e qual., 0.0000000000000000000000000000000000005 à 0.000000000000000000000000000000000001 fr. ; 115^e qual., 0.0000000000000000000000000000000000002 à 0.0000000000000000000000000000000000005 fr. ; 116^e qual., 0.0000000000000000000000000000000000001 à 0.0000000000000000000000000000000000002 fr. ; 117^e qual., 0.00000000000000000000000000000000000005 à 0.0000000000000000000000000000000000001 fr. ; 118^e qual., 0.00000000000000000000000000000000000002 à 0.00000000000000000000000000000000000005 fr. ; 119^e qual., 0.00000000000000000000000000000000000001 à 0.00000000000000000000000000000000000002 fr. ; 120^e qual., 0.000000000000000000000000000000000000005 à 0.00000000000000000000000000000000000001 fr. ; 121^e qual., 0.000000000000000000000000000000000000002 à 0.000000000000000000000000000000000000005 fr. ; 122^e qual., 0.000000000000000000000000000000000000001 à 0.000000000000000000000000000000000000002 fr. ; 123^e qual., 0.0000000000000000000000000000000000000005 à 0.000000000000000000000000000000000000001 fr. ; 124^e qual., 0.0000000000000000000000000000000000000002 à 0.0000000000000000000000000000000000000005 fr. ; 125^e qual., 0.0000000000000000000000000000000000000001 à 0.0000000000000000000000000000000000000002 fr. ; 126^e qual., 0.005 à 0.0000000000000000000000000000000000000001 fr. ; 127^e qual., 0.002 à 0.005 fr. ; 128^e qual., 0.001 à 0.002 fr. ; 129^e qual., 0.0005 à 0.001 fr. ; 130^e qual., 0.0002 à 0.0005 fr. ; 131^e qual., 0.0001 à 0.0002 fr. ; 132^e qual., 0.005 à 0.0001 fr. ; 1